



## FACTURE ECHEANCIER

BOUCHAALA RAYANE  
18 rue ranque  
13001 marseille

à Saint-Etienne, le 29/05/2019

Matériel : SmartPhone neuf - IPHONE XS MAX 256GO

Fournisseur : VIVRE MOBILE TOULON

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C14798 | PROP2019058899

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/06/2019 pour une durée de 12 mois

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

CAISSE D EPARGNE COTE D AZUR - IBAN : FR761831510000419945555443

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 29/05/2019 au 31/05/2019 de 8.92€HT (soit 10.7€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
15/06/2019	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €	15/12/2019	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €
15/07/2019	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €	15/01/2020	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €
15/08/2019	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €	15/02/2020	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €
15/09/2019	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €	15/03/2020	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €
15/10/2019	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €	15/04/2020	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €
15/11/2019	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €	15/05/2020	83,04 €	16,61 €	10,90 €	110,55 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.

Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.